



Lutte contre les VSS dans l'ESR Quels constats ?

Six ans après #MeToo, 3 ans après le Plan national de lutte contre les VSS dans l'ESR, les facts sont-elles exemplaires ?

Hélas, non. Les universités sont des lieux particulièrement hiérarchisés et les relations de pouvoir s'y jouent à différents niveaux. Dans les carrières académiques, scientifiques et administratives, le personnel se trouve souvent confronté à des contrats précaires ou temporaires (personnel scientifique temporaire, stagiaires, enseignants vacataires, agents et doctorants contractuels) et il dépend de personnes qui peuvent en influencer le cours. Cette précarité et cette dépendance sont des sources de sexisme et d'inégalité entre les femmes et les hommes.

Dans les carrières de l'ESR, l'égalité entre les sexes n'est pas une réalité...

Les femmes sont faiblement représentées dans les postes les plus prestigieux et les mieux rémunérés (présidentes et vice-présidentes, directrices de recherche, professeures d'universités, DGS, conseil d'administration, etc.). A contrario, elles sont ultra majoritaires sur les postes à temps partiel, de catégories C et B, faiblement rémunérés, avec peu d'évolution professionnelle. Les filières sont sexistes, les filles manquent ou sont carrément invisibles dans les plus sélectives (mathématiques, scientifiques, numériques et techniques)¹. Cette situation découle en partie des stéréotypes de genre persistants depuis l'école, qui influencent les choix d'orientation des filles et des garçons. Quasiment toutes les étudiantes font l'expérience du sexisme, dans un continuum allant du dénigrement, au harcèlement et finalement à la violence. De nombreuses agentes subissent également le sexisme quotidien, une violence fondée sur le genre et la discrimination structurelle à l'égard des femmes. Cette inégalité dans le parcours éducatif et professionnel et ces violences sexistes ont des répercussions intimes et sociales majeures dans la vie des femmes.

...et les violences sexistes et sexuelles sont partout.

Tous les établissements de l'ESR font l'objet d'affaires scandaleuses de VSS, (Science Po, IEP, ENS, Polytechnique, écoles d'ingénieurs et de commerce, écoles d'art, universités et IUT, etc.). Le plus souvent, elles sont révélées par la presse qui témoigne toujours du même constat : une mentalité et un traitement patriarcal des VSS basés sur la minimisation des faits, le déni de la souffrance, la peur de voir la réputation de l'établissement entachée et la culpabilisation des victimes.

Le Plan ministériel du MESR est bien trop timide² et sans vrais moyens pérennes de lutte contre les VSS, malgré l'engagement de nombreux établissements à constituer des structures spécialisées et à nommer des référentes égalité, et malgré la mobilisation forte des étudiant.es,

¹ Voir le rapport du HCE (Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes) publié le 7 novembre 2023,

² Voir le Rapport d'étude n° 23-03 ONDES *Les actions pour l'égalité des établissements d'enseignement supérieur : un état des lieux* (<https://www.univ-gustave-eiffel.fr/luniversite/pages-speciales/vue-detaillee/enquete-remede-etat-des-lieux-des-actions-pour-legalite-dans-les-etablissements-denseignement-superieur>)

quitte à parfois aller vers un conflit intergénérationnel. Un sentiment d'impunité généralisé règne. D'autant que très peu d'affaires aboutissent à une sanction disciplinaire ou judiciaire. Le CNESER disciplinaire en matière de VSS est ainsi jugé « trop laxiste » par le Conseil d'État qui dévoile « un manque de motivation », des « insuffisances, voire l'inconséquences des juges du CNESR disciplinaire ». Les tribunaux administratifs, quant à eux, abandonnent régulièrement les procédures disciplinaires, exigeant la réintégration rapide des harceleurs/violenteurs accusés.

Dans ces conditions, nombreuses sont les femmes ayant décidé de rompre le silence qui en paient le prix en quittant leur établissement. Des doctorantes abandonnent leur thèse et les lanceur·ses d'alerte sont parfois mis.es en cause ou en souffrance.

Il est urgent de changer les mentalités ! Quelles revendications portons-nous ?

Nous le redisons, le sexisme est le quotidien de la culture universitaire, la violence fondée sur le genre et la discrimination structurelle. Il faut :

- Casser cette résistance institutionnelle qui minimise les faits de VSS fondées sur le genre, culpabilise les victimes et refuse la critique interne ;
- Informer, sensibiliser, être vigilant sur la notion de violences, encore trop méconnue ;
- Former les acteurs de la chaîne de la prévention, prévenir rapidement des situations, dès qu'il y a connaissance d'un risque sérieux en simplifiant les dispositifs de signalement ;
- Adopter systématiquement des mesures conservatoires pour assurer la protection des victimes ;
- Informer les victimes de leurs droits et de la possibilité de déposer plainte auprès de la police, les accompagner dans cette démarche, voire se constituer partie civile ;
- Mettre en place des sanctions disciplinaires à hauteur de la gravité des faits de harcèlement ou de violences de genre sur les étudiantes, doctorantes et agentes ;
- Protéger les élu.es, témoins, et lanceurs d'alertes, réceptacles de toutes les souffrances, sans oublier leur accompagnement pour prévenir tout risque sur leur santé mentale ;
- Exiger un plan ministériel ambitieux avec des moyens pérennes en postes, et en budgets actuellement liés à des appels à projets totalement disparates ;
- Exiger une vraie égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

LUTTONS TOUTES ET TOUS CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES - POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS NOTRE SECTEUR, ET PARTOUT DANS LE TRAVAIL

**TOUTES.TOUS EN MANIFESTATION SAMEDI 25 NOVEMBRE
14H PLACE BELLECOUR LYON**

QUI CONTACTER SI JE SUIS VICTIME OU TÉMOIN DE VSS A L'ENS DE LYON ?

- *La cellule d'action de l'ENS : signalement.violences.discrimination@ens-lyon.fr ;*
- *Le syndicat CGT et ses élu-es dans les instances : syndicat.cgt@ens-lyon.fr ;*
- *Les élu-es étudiant-es de l'ENS de Lyon : elus.etudiants@ens-lyon.fr*
- *Signalez les agissements au registre SST dématérialisé de l'ENS de Lyon (<https://assistance.ens-lyon.fr/front/ballotscreen-sst.php>) ou de l'accueil.*